

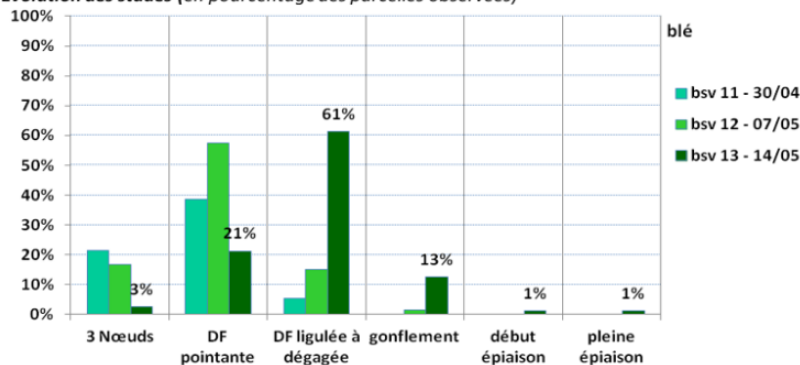
Monceau-le-Waast, le 17 Mai 2019

MESSAGE TECHNIQUE 17-19

BLE Stade dernière feuille étalée à gonflement

SEPTORIOSE Risque en hausse avec les pluies

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Solution fongicide à dernière feuille étalée ou 3 semaines après le T1 :

VELDIG T 245 pack pour 5,5 à 6 ha + ACTEON* 0,1 l/ha

(VELDIG 0,7 à 0,77 l/ha + THORE 0,16 à 0,18 l/ha)

Ou **REXTHIO 1 / 12,5 à 15 ha**

(IMTREX 0,66 à 1 l/ha + CURBATUR 0,33 à 0,5 l/ha)

Désherbage :

Désherbage dicots base hormones :

(gaillets, véroniques, chardons, matricaires, renoués, coquelicots)

EFFIMAX pour 7 ha (FRIMAX 0,25 l/ha + EFFIGO 1,25 l/ha)

Désherbage dicots base sulfonylurée :

(gaillets, crucifères, véroniques et chardons)

VALETTA LQM 0,6 à 0,7 l/ha

Insecticide :

FURY 10 EW 0,12 à 0,15 l/ha + ACTEON* 0,1 l/ha

(attention 2 passages par campagnes)

Ou **TATAMI** 0,125 l/ha + ACTEON* 0,1 l/ha

Ravageurs :

Charançon des siliques : Fin de période du risque.

Seuil : 1 charançon des siliques en moyenne pour 2 plantes du stade G2 au stade G4 (lorsqu'il n'y a plus de jeunes siliques à piquer), soit 10 individus au total sur 20 plantes.

ORGE DE PRINTEMPS 2 nœuds à dernière feuille étalée

Régulateur : Intervenir avant la sortie des barbes **BAÏA 0,3 l/ha**

Maladies :

Rhynchosporiose, heminthosporiose et dans une moindre mesure la rouille naine sont présentes de façon plus ou moins importantes en fonction de la sensibilité variétale

Période de nuisibilité	Seuil d'intervention
dès le stade 1 nœud	10 % des 3 dernières feuilles atteintes

Solution fongicide :

Le stade dernière feuille étalée est le stade optimal pour l'application du deuxième fongicide.

Pack VELDIG T 245 pack / 6 à 8 ha

(*base 200 l d'eau)

RAVAGEURS :

Lemas et Pucerons du feuillage.

Pour préserver la dernière feuille : **FURY 10 EW 0,1 l/ha**.

Mélange possible avec le régulateur et fongicide pour préserver la dernière feuille.

Désherbage dicots base hormones :

(gaillets, véroniques, chardons, matricaires, renoués, coquelicots)

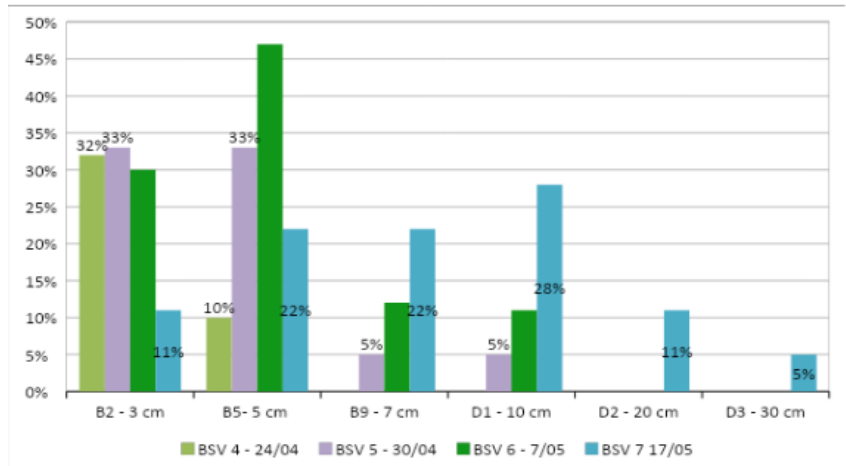
EFFIMAX pour 7 ha (FRIMAX 0,25 l/ha + EFFIGO 1,25 l/ha)

Désherbage dicots base sulfonylurée :

(gaillets, crucifères, véroniques et chardons)

VALETTA LQM 0,6 à 0,7 l/ha

LIN : De 7 à 10 cm en moyenne



Rattrapage dicots à partir de 5 cm : Renouée liseron, renouée des oiseaux, persicaire, chénopodes, colza, ravenelles, sanves.

BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + EMBLEM FLO 0,3 l/ha

Fertilisation :

Le lin réagit très favorablement au soutien foliaire nutritionnel en phase de croissance active, à partir de 5 cm utiliser NUTRILIN 2 l/ha

BETTERAVES

PUCERONS : Des pucerons noirs sont présents dans la majorité des parcelles. Présence de pucerons verts sont détectés également.

Veillez placer vos pièges (plaques engluées)

Seuil : 30 à 50 % de betteraves colonisées par des aptères noirs en présence d'aptères verts

A partir du stade 4 feuilles : **MOVENTO 0,45 l/ha**

À partir du stade 6 feuilles : **TEPPEKI 0,140 gr/ha**



BETTERAVES

De 4 à 6 feuilles vrai

3^{ème} à 4^{ème} post émergenceBase foliaire **BEETUP DUO 1 l/ha + ETHOFOL 500 SC 0,15 à 0,2 l/ha + ...**Ou **BETAPHAM 1 l/ha + ETHOFOL 500 SC 0,15 à 0,2 l/ha + ...**
+ VENZAR 0,08 à 0,1 kg/ha + DIFFUZ 0,3 l/ha + PHYDEAL 0,25 %*Dominance aethuses, amimmajus***ZEPPLIN 0,6 l/ha***Dominance colza, chénopodes, matricaires, renouées des oiseaux*Remplacer Zepplin par **TARGET SC** ou **TORNADO SC 0,5 l/ha**L'ajout de **OZONE 36 CS (CENTIUM 36 CS) 0,025 à 0,05 l/ha** dès le stade 2 feuilles des betteraves (sans AGRIJET 500 et sans Venzar hydro) va améliorer l'efficacité et la rémanence sur mercuriales, chénopodes, renouées liserons, gaillets et aethuses.L'ajout de **SAFARI 15 g/ha** (mercuriales, sanves) ou **20 g/ha**(colza, aethuses, ammi majus, ravenelles, renouées des oiseaux et persicaires) va permettre d'améliorer nettement l'efficacité. **(le mélange SAFARI / VENZAR est interdit)**En situation ombellifères ou colza, il est conseillé d'apporter **110 à 150 gr/ha de SAFARI DUOACTIVE** avec le CENTIUM 36 CS 0,05 à partir du stade 2 f. vraies de la betterave.**Antigraminées : NOROIT 0,8 à 1 l/ha + PHYDEAL 0,25 % + DIFFUZ 0,5 l/ha****Sur chardon d'environ 15 cm : CLIOPHAR 1,2 l/ha + PHYDEAL 0,25 % + DIFFUZ 0,3 à 0,5 l/ha****Maïs**

Levée à 4 feuilles

Si absence de microgranulateurs : **ALPHA ZN 2,5 kg/ha** avec le désherbage de post semis pré levée.
Désherbage de post semis pré levée ou post précoce (1 à 3 feuilles du maïs) : **ADENGO 0,33 l/ha**

Flore complexe (rattrapage) stade 4 à 6 feuilles :

*Flore complexe mercuriales, amarantes, matricaires chénopodes et graminées.***APICALE + FORNET OD pour 7 à 8 ha**

APICALE 0,63 à 0,7 l/ha

FORNET 0,25 à 0,3 l/ha

<p>Flore classique + Datura + Fumeterre + Laiteron</p>	<p>TP CENTIMAN 1 / 4 ha + BRETTEUR 0,3 kg/ha + DYNAMIZ 0,1 %</p>
<p>Flore classique + Morelles + Renouées + Ray Grass + Daturas + Ombellifères Variétés sensibles Métribuzine</p>	<p>TP CENTIMAN 1 / 4,5 ha (PROMAN 2,2 l/ha + CENTIUM 0,22 l/ha) + ROXY 800 EC 2,5 à 3 l/ha + DYNAMIZ 0,1 %</p>
<p>Flore classique, dominante chénopodes + Renouées + Morelles</p>	<p>TOUTATIS DAMTEC 2,4 kg/ha + ROXY 800 EC 2,5 l/ha + BRETTEUR 0,3 kg/ha + DYNAMIZ 0,1 %</p>

Sensibilité moyenne à la Métribuzine : Agata, Alexandra, Derby, Lady Christl, Lady Félicia, Lady Rosetta, Marlen

Forte sensibilité à la Métribuzine : Annabelle, Innovator et Laura.

SOMMAIRE :

• **Mildiou :**

-**Situation sur le terrain :** pas de mildiou, environnement sain, mais présence de repousses sur la plupart des tas de déchets non gérés ! Il est plus qu'urgent de gérer les tas de déchets de pomme de terre !

-**Risques :** réserve de spores nulle à faible sur la plupart des postes, seuil de nuisibilité non atteint.

• **Doryphores :** sortie des premiers adultes observés sur des repousses.

Pour les parcelles levées : DITHANE NEOTECH 2kg/ha ou WINBY 0,4 l/ha + ACTEON 0,1 l/ha base 200 l/ha permet de mieux résister au lessivage

Collecte EVPP la semaine 21, du 20 au 24 Mai

*Base 200 l/ha

Jérôme PERRON / Laurent DUVAL

Pour les conditions de mise en œuvre, se référer aux bonnes pratiques phytosanitaires et respecter les exigences réglementaires définies dans l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et l'utilisation des produits visés à l'article L.253-1 du code rural. Pour la composition des spécialités mentionnées dans le message, se référer au guide culture ASEL 2013-2014

S.A.S. au capital de 1 300 000 € - SIREN : 303.862.155 - R.C.S. Saint-Quentin 303.862.155

Agri service du Laonnais agréé pour la distribution de produits phytopharmaceutiques, N° PI 00006